

La rénovation énergétique du multi-activités

La rénovation énergétique de la salle multi-activités à Arnage a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

Projet



DR

Dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (Scot), du Plan climat énergie territorial (PCET) du Pays du Mans et du plan local d'urbanisme communautaire, les communes de Le Mans Métropole conduisent des opérations de rénovation énergétique sur leurs bâtiments publics afin, notamment, de réduire les gaz à effet de serre dans l'agglomération.

La commune d'Arnage a mené une opération globale de sa salle multi-activités.

Contexte

Conçue dans les années 1970, la salle de multi-activités d'Arnage, d'une capacité de 400 convives, n'était plus adaptée aux besoins des habitants et avait une consommation énergétique trop importante.

La municipalité a décidé de lancer un projet global de rénovation de cet espace avec un volet rénovation énergétique.

Objectif

La rénovation thermique de la salle de multi-activités a permis une diminution de la consommation énergétique du bâtiment de 40 %, soit 51kWEp par m² et par an, suite aux travaux suivants.

- La déconstruction et l'isolation du toit,
- l'isolation des murs,
- le changement des menuiseries,
- la réduction de la consommation d'énergie de l'éclairage,
- le remplacement d'un chauffage au fioul par un chauffage au gaz sur la base d'un système radiant.

Maîtrise d'ouvrage

La commune d'Arnage est le maître d'ouvrage de cette opération de rénovation énergétique.

Calendrier

Les travaux de rénovation de la salle d'activités d'Arnage se sont déroulés entre 2016 et 2017.

Montant

Les dépenses éligibles au Feder ont concerné uniquement les travaux de rénovation énergétique pour un montant de 341 360 € HT. Le coût de la rénovation globale de la salle d'activités est de 1 504 602 € HT.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 84 585 €. Sur le coût total de la rénovation de la salle d'activités, la Région des Pays de la Loire a participé à hauteur de 450 000 € dans le cadre du contrat régional 2015-2018. L'État a apporté une aide de 350 000 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Au final, sur le projet global, la part restante pour la commune d'Arnage s'élève à 620 015 €.

84 585 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour la rénovation énergétique de la salle multi-activités d'Arnage.

